

AMI GIP HAR – VISITE DE SITE : 03 AVRIL 2025

REPONSES AUX QUESTIONS

1. Est-il possible d'avoir les plans plus précis du bâtiment ? quelles sont les surfaces RDC et étage ?

Vous trouverez en annexe 1 les plans dwg du bâtiment.

Comme précisé à la page 10 du cahier de consultation de l'AMI, les surfaces (en SdP) du bâtiment sont réparties comme suit :

- 560 m² en Rdc ;
- 230 m² au R+1.

2. Quelle est la hauteur sous plafond ?

Concernant le Rdc (open space + espace bureau fermé) :

- Sous faux plafond : 2,60m
- Sous plafond : 2,80m

Concernant le Rdc (espace dépôt) :

- Sous faux plafond : 2,30m
- Sous plafond : 2,80m

Concernant l'étage :

- Sous faux plafond : 2,60m
- Sous plafond : 3,40 m

3. quelles sont les dimensions de la porte sectionnelle ?

Les dimensions de la porte sectionnelle sont les suivantes :

- Largeur : 2,08m
- Hauteur : 2,12m

4. Le bâtiment est-il alimenté en gaz ?

Comme précisé à la page 16 du diagnostic immobilier (cf annexe 7.3 jointe au cahier de consultation), le mode de chauffage du bâtiment est alimenté par le gaz.

5. Est-ce que c'est le prix le plus élevé qui l'emportera ?

Comme précisé à la page 16 du cahier de consultation de l'AMI, Les candidatures seront sélectionnées notamment selon les critères suivants et sur la base des éléments demandés au paragraphe : *contenu des offres initiales* de la présente consultation, soit :

- Composition, compétences et références de l'équipe ;
- Qualité et pertinence de la programmation proposée au regard des besoins des entreprises de la filière santé-biologie-nutrition ;
- Qualité urbaine, paysagère, architecturale et technique du projet ;
- Bilan financier prévisionnel ;
- Montage opérationnel et conditions d'acquisition du foncier et d'une location à long terme ;
- Planning prévisionnel de mise en œuvre du projet.

A la lecture de ces différents critères, il vous est donc confirmé que le prix (se référant au critère : bilan financier prévisionnel) sera un des critères, mais pas l'unique, d'appréciation de la qualité et pertinence de l'offre remise.

Date de la 2eme visite :

Comme annoncé lors de cette première visite, une deuxième visite sera donc organisée en présence de notre Vice-Président le **mardi 22 avril prochain à compter de 14H.**

Partage du PPT projeté lors de la présente réunion du 03 avril 2025 (cf annexe 2 au présent document).